

SUITE DE LA 6<sup>me</sup> PAGE.

ne pourra être... les autorités... les obligations... les taxes... les amendements... les amendements... les amendements...

ques pour de l'argent en deçà de trois mille de l'école publique d'Atlanta, à Atlanta, paroisse Winn, Louisiane, sont interdites... Sec. 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que toute personne qui jouera (gambler) avec des cartes, des dés ou des jeux de banques pour de l'argent...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

Copie exacte: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 201

Projet de loi de la Chambre No. 283. LOI

Interdisant le jeu (gambler) avec des cartes, des dés et tous jeux de banques ou gambling d'aucune forme pour de l'argent ou tout ce qui représente de l'argent, en deçà de cinq (5) mille de l'école supérieure de Columbia située dans la paroisse Caldwell, Louisiane, et fixant les pénalités pour la violation de cette loi...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que le jeu (gambler) avec des cartes, des dés et tous genres de jeux de banques ou gambling de toute forme pour de l'argent ou l'équivalent de l'argent en deçà de cinq (5) mille de l'école supérieure de Columbia située dans la paroisse Caldwell, Louisiane, sont interdits.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

Copie exacte: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 202

Projet de loi de la Chambre No 273. LOI

Interdisant le jeu (gambler) avec des cartes, des dés et tous jeux (gambler) de banques de quelque forme que ce soit pour de l'argent ou l'équivalent de l'argent en deçà de trois (3) mille de l'école supérieure publique Oak Grove, située à Oak Grove, paroisse Ouachita, Louisiane, et fixant les pénalités pour la violation de cette loi...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que le jeu (gambler) avec des cartes, des dés et tous genres de jeux de banques ou gambling de quelque forme que ce soit, pour de l'argent ou l'équivalent de l'argent en deçà de trois (3) mille de l'école supérieure publique Oak Grove, située à Oak Grove, paroisse Ouachita, Louisiane, sont interdits.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

Copie exacte: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 203

Projet de loi de la Chambre No 269. LOI

Pour révoquer le juge de paix du premier ward de la paroisse St Bernard de juridiction criminelle sur les méfaits qui doivent être jugés sans jury avec le droit d'appel à la Cour de District dans toutes les affaires non appelables à la Cour Suprême, et pourvoant à la qualification dudit juge de paix.

Attendu qu'avis a été donné publiquement pendant trente jours à l'adresse de l'Assemblée Générale, et la présente en art. 269 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, que le juge de paix du premier ward de St Bernard aura et exercera, et est lui revêtu de pouvoir et de l'autorité d'exercer la juridiction criminelle originale sur tous les méfaits commis dans ledit ward, qui d'après la loi peuvent être jugés sans jury...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

Copie exacte: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 199

Projet de loi de la Chambre No 301. RESOLUTION CONJOINTE.

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane dans le but de révoquer en ce qui concerne la mise à exécution de l'article 303 de la Constitution, en imposant "1.5" de mill sur le total de l'assiette de l'Etat pour l'année des élections confédérées, conformément aux dispositions de l'article 303 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, et pourvoant à ce que 1.5 d'un mill soit pris de pas plus d'une taxe d'Etat de 8 mille sur les objets, conformément au taux de taxation de l'Etat.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

Copie exacte: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 204

Projet de loi de la Chambre No 252. LOI

Autorisant le jury de police de la paroisse Ouachita Bayou Rouge à lever et percevoir en 1912, 1913 et 1914 une taxe de deux mille au dollar sur la valeur assésée de toute la propriété assésée dans ledite paroisse, en outre de la taxe des huit mille autorisée par la loi No 64 de 1906, à affecter exclusivement au dessèchement de ladite paroisse.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

LOI No 198. Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

Projet de loi de la Chambre No 322. LOI

Autorisant les jurys de police dans tout l'Etat de la Louisiane d'imposer une licence-taxe sur les chiens à mettre en vigueur cette loi par des amendes, et à affecter cette licence-taxe à l'éducation.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que les jurys de police dans tout l'Etat sont autorisés à révoquer et à imposer une licence-taxe annuelle sur les chiens dans leurs paroisses respectives; établiront les règlements et imposeront les pénalités qui seront jugées convenables pour mettre en vigueur la perception de ladite taxe.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 198

Projet de loi de la Chambre No 322. LOI

Autorisant les jurys de police dans tout l'Etat de la Louisiane d'imposer une licence-taxe sur les chiens à mettre en vigueur cette loi par des amendes, et à affecter cette licence-taxe à l'éducation.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que les jurys de police dans tout l'Etat sont autorisés à révoquer et à imposer une licence-taxe annuelle sur les chiens dans leurs paroisses respectives; établiront les règlements et imposeront les pénalités qui seront jugées convenables pour mettre en vigueur la perception de ladite taxe.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 198

Projet de loi de la Chambre No 322. LOI

Autorisant les jurys de police dans tout l'Etat de la Louisiane d'imposer une licence-taxe sur les chiens à mettre en vigueur cette loi par des amendes, et à affecter cette licence-taxe à l'éducation.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que les jurys de police dans tout l'Etat sont autorisés à révoquer et à imposer une licence-taxe annuelle sur les chiens dans leurs paroisses respectives; établiront les règlements et imposeront les pénalités qui seront jugées convenables pour mettre en vigueur la perception de ladite taxe.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

Copie exacte: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 199

Projet de loi de la Chambre No 301. RESOLUTION CONJOINTE.

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane dans le but de révoquer en ce qui concerne la mise à exécution de l'article 303 de la Constitution, en imposant "1.5" de mill sur le total de l'assiette de l'Etat pour l'année des élections confédérées, conformément aux dispositions de l'article 303 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, et pourvoant à ce que 1.5 d'un mill soit pris de pas plus d'une taxe d'Etat de 8 mille sur les objets, conformément au taux de taxation de l'Etat.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvée le 6 juillet 1910.

Copie exacte: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 200

Projet de loi de la Chambre No 287. LOI

Prohibant le jeu (gambler) avec des cartes, des dés ou les jeux de banques en deçà de trois mille de l'école publique d'Atlanta, située à Atlanta, paroisse Winn, Louisiane, et fixant les pénalités pour la violation de cette loi, avis ayant été donné publiquement pendant trente jours à l'adresse de l'Etat de la Louisiane.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que le jeu (gambler) avec des cartes, des dés ou des jeux de banques en deçà de trois mille de l'école publique d'Atlanta, située à Atlanta, paroisse Winn, Louisiane, et fixant les pénalités pour la violation de cette loi, avis ayant été donné publiquement pendant trente jours à l'adresse de l'Etat de la Louisiane.

J. Y. SANDERS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

William Frantz & Cie., JOAILLIERS ET OPTICIENS. Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention aux demandes et commandes par la poste. Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations. 142 RUE CARONDELLET. NOUVELLE-ORLEANS, L.N.E.

F. A. BRUNET, HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER. 313... RUE ROYALE... ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE. La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nite-Orléans. Venez visiter et vous rendrez compte par vous-même du bas prix de nos marchandises. Les ordres de la campagne sont bienvenus. PHONE MAIN 4366.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sévères conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons-nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices, et la satisfaction que leur ont donnée nos règlements.

SUN Insurance Company. DE LA NOUVELLE-ORLEANS. CHARLES JANVIER, Président. FERDUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAUS, Secrétaire.

"FROM PARIS" REVUE Mensuelle Publiée à Paris par Messieurs MAURICE GANDOLPHE et C. DE MONCADE. Imprimée sur spécial et magnifiques papiers à la main par 24 (quarante) pages-format 12 lignes x 10 lignes. Articles abondamment illustrés par nos plus brillants auteurs ainsi que des illustrations d'art ou de la couleur par nos artistes les plus éminents.

UNION SANITARY EXCAVATING CO. INCORPORÉE EN 1899. SOUS PRITS à Carer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC. BUREAU: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

La Pittsburg Coal Company. PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant. BUREAU: 315 RUE CARONDELLET. Téléphone Main 576. CHARBON Au Détail. CHANTIERS DE CHARBON: Au pied de la rue Esco. Téléphone Main 923. 315, 317, 319, 321, Rue Adams. Téléphone Up. 1890.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). A., soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Angebourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerlschhofen, Bavière.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES! 123 pieds rue N. Remparts-150 pieds rue Iberville. Le Seul Magasin! LE GRAND MAGASIN! PAS DE SUCCURSALES! Nous avons un excédent de meubles dans notre stock, qu'il nous faut écarter pour faire place aux marchandises qui nous arrivent en grande quantité. Nous vendrons donc à très bas prix des Ameublements de Salon, de Chambre à Coucher, de Salle à Manger, des Lits en Cuir et en Fer de tous genres et de toutes nuances. Le public est invité à venir examiner ces marchandises qui ne peuvent manquer de lui plaire comme qualité et comme prix.

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS. Godchaux Building, 306-07. Ouvert de 8 heures à 2 heures. Samedi de 8 heures à midi. La loi de finances du 4 avril 1910 ayant rendu l'immatriculation obligatoire, les Français fixés dans la circonscription Consulaire de la Nouvelle-Orléans sont informés qu'ils doivent remplir sans retard cette formalité. S'ils ne peuvent pas se rendre au Consulat ils devront régulariser leur situation par correspondance.

Renseignements demandés sur: Boch, Joseph Urbain. Cassagne, Gabriel. Riche, Edmond. Stainmesse, Julien.

Documents militaires à remettre: Atreleix, Albert, Jean, Antoine. Baratin, Jean Pierre. Baron, Jacques. Bellefleur, Alexandre Henri. Blaise, Jean François. Boncarrière, Léon, Jean. Boncarrière, Antoine, Baptiste, Guillaume. Bréguiboul, René Ferdinand. Cazaubon, René Louis François. Cazeau, Louis Marie. Charles, Pierre Victorin. Dastugue, Anselme Dominique. Daroux, Emile, Henri. Dubois, Jean Louis. Durieux, Jean Baptiste. Forestier, Pierre Adrien. Fourquière, Louis Jules. Fourtiché-Tiré, Jacques Gaston. Frédéric, Jean Baptiste. Larivière, Jean Marie Auguste. Lavedan, Lucien Théobé Jean Marie.

Labourdette, Jean Pierre. Lacoste, Jean Paul. Laurent, Marceau, Voltaire. Lor, Alexandre, Marius. Moulner, Emile Romain. Nicolleau, Louis Pierre. Schertz, Paul Joseph Marcel. Vedel, Henri Jean. Virelaux, Dominique. Vigneaux, François. Viennebitt, Jean Dominique Joseph. Weill, Edmond. 02-1008.

CHEMINS DE FER TOURNEE D'ETE SOUTHERN PACIFIC CALIFORNIE, COLORADO, UTAH, MEXIQUE Et tout l'Ouest NEW YORK Et tous les lieux de Plaisance de l'Est et du Nord

FRISCO \$1.00 EXCURSION A BATON-ROUGE TOUS LES DIMANCHES. Le Train quitte la Station Terminale à 6:50. REVENANT: Quitte Baton Rouge à 6:45 p. m. et 7:25 p. m. arrive à la Nouvelle-Orléans à 4 h. 45 p. m. et 10:25 p. m. Premier poste-train en service. Tous les trains de l'été ont servi de la Station Terminale (ils ne commencent sur la rue de Chartres, Jean un dédoublement de service de première classe, chaises à char et confort à haut degré. Les chaises ont billetterie à la Station Terminale ou au Bureau des Billets en Ville, rue St-Charles et Chartres.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Mme Elizabeth Day. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 91,435 - Division C-4. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les sommes (s'il en est) qu'ils peuvent avoir pour lesquelles ils ont ou peuvent avoir des créances sur la succession de ladite défunte, et de les faire connaître par lettre au Juge de la Cour - THOMAS CORNELL, Greffier - Woodville, LA. 31 sept - 31 25 10.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO., LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHÉ EN VILLE. Au Coin des Rues Remparts et Iberville. UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE SUCCURSALES. Phone Main 948.